

Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées : Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne

Référence : 322

Type : Formation

TARIF

Tarif INTRA : 1 310,00 EUR.
Par jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

DUREE

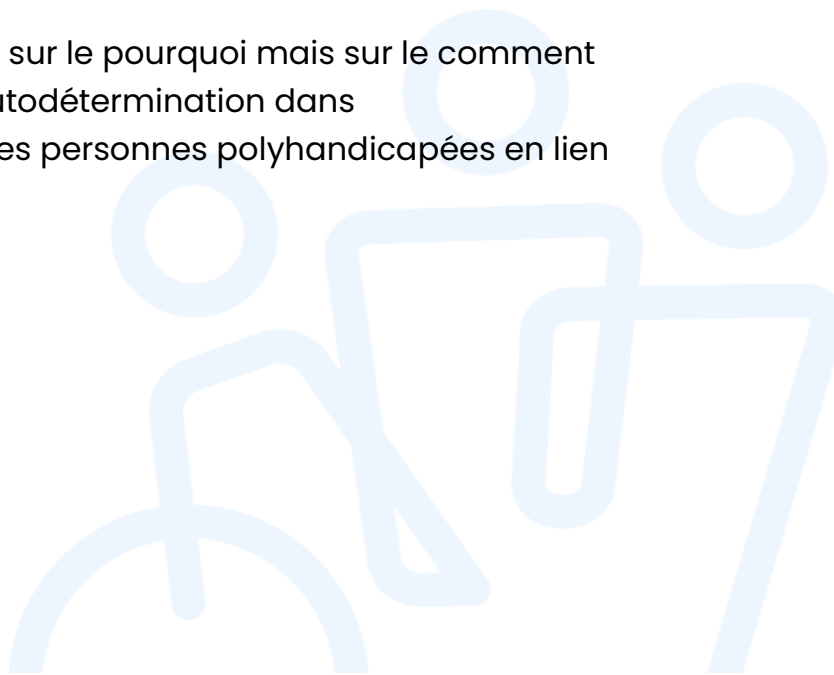
2,00 jours
Soit 14,00 heures

NOMBRE MAX. DE PARTICIPANTS

14

L'autodétermination pourrait sembler inaccessible aux personnes polyhandicapées. Pourtant il n'est plus à démontrer qu'elles ont des compétences et des capacités, si singulières soient-elles. En ce sens, l'autodétermination est nécessaire à leur qualité de vie. Elle est indispensable au respect de leurs droits, de leur dignité, de leur libre choix. Elle est un puissant levier à la bientraitance. Pour les professionnels, elle donne du sens à l'accompagnement et contribue au questionnement éthique.

Il ne s'agit donc plus de s'interroger sur le pourquoi mais sur le comment promouvoir et mettre en œuvre l'autodétermination dans l'accompagnement au quotidien des personnes polyhandicapées en lien avec leur spécificité.



OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire et les modèles conceptuels de l'autodétermination
- Déployer les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées.

CONTENU

Jour 1

- Le cadre réglementaire : Loi 2002 et Loi 2005, RBPP
- Les modèles conceptuels de l'autodétermination
- Les outils d'évaluation de l'autodétermination
- Les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées

Jour 2

- Freins et levier à la promotion de l'autodétermination chez la personne polyhandicapée
- Autodétermination et prise de risques
- Le nécessaire engagement institutionnel et associatif pour favoriser l'autodétermination

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

EVALUATION

AVANT LA FORMATION

Les stagiaires sont invités à remplir un formulaire de recueil des attentes et des besoins, qui permet au formateur d'ajuster son intervention. Par cette démarche, le stagiaire identifie ses besoins de formation au regard du programme et des objectifs.

Pour les personnes en situation de handicap, des adaptations pédagogiques et matérielles peuvent être proposées.

Contact : refhandicap.formation@cesap.asso.fr

AU DÉBUT

L'intervenant recueille les attentes des participants pour mesurer leur positionnement, afin d'ajuster sa prestation en fonction de la commande contractualisée.

PENDANT

Des tests, questionnaires, ou exercices sont proposés aux stagiaires pour permettre à l'intervenant de réajuster sa prestation au regard des objectifs de la formation et évaluer les acquis de chaque stagiaire.

À LA FIN

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants autoévaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

L'intervenant remplit un formulaire d'évaluation des acquis de la formation à partir des modalités qu'il a proposées et qui fait l'objet d'un échange avec le stagiaire dans une dynamique formative.

Le formateur fait un retour sur l'adéquation entre son contenu et les attentes des stagiaires par le biais d'un bilan écrit.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

APRÈS

Pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles :

- Un questionnaire d'évaluation à froid est proposé aux stagiaires 4 à 6 mois après la formation.
- Une synthèse des évaluations effectuées par les stagiaires est adressée à l'établissement avec la facture, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation à froid.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé au financeur de la formation.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION

L'ensemble de ces écrits est transmis à Cesap Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de Cesap Formation.

PUBLIC

Tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

ANIMATION

Marie-Pierre FRAYSSE, Educatrice spécialisée, formatrice